

# Le château de Goulaine (XV<sup>e</sup> - début XIX<sup>e</sup> siècle) : nouvelles approches, nouvelle image

## Introduction

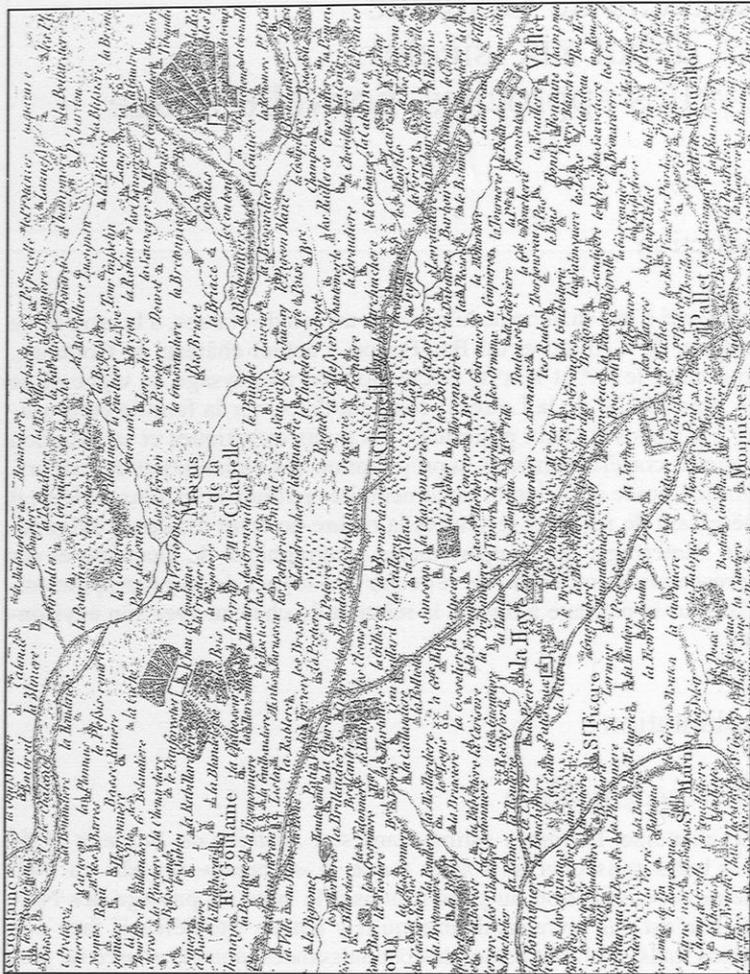
Implanté à une dizaine de kilomètres au sud de Nantes, à la croisée de la Bretagne, de l'Anjou et du Bas-Poitou, l'actuel château de Goulaine, construit entre le XV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle, domine un paysage de vigne et de marais, à proximité de la Loire. Il convient de cerner la famille commanditaire, à travers ses choix politiques, ses goûts esthétiques et sa situation économique, corrélativement à la présentation des bâtiments et des décors. À partir de l'étude des sources documentaires publiques les plus variées, il est intéressant de restituer le sens et la nature de cette résidence seigneuriale, de s'interroger sur l'appartenance géographique de Goulaine et sur ses représentations et, enfin, de réfléchir à l'impact de la géographie seigneuriale sur le paysage à travers la relation du château avec son environnement.

## L'implantation

### *Situation géographique*

Le chanoine Travers a estimé dans son *Histoire de Nantes* (1836-1841) – hélas sans citer sa source – que le «château» fut bâti en 944, époque de reconstruction du pays nantais à la suite du passage des Normands. Il n'est pas invraisemblable qu'il y eût un site défensif face aux Normands mais, en l'état actuel des connaissances, aucune source ne permet de se prononcer définitivement sur le sujet.

Si les textes du XII<sup>e</sup> siècle mentionnent Goulaine et la famille éponyme, ils ne spécifient pas la nature du site bâti. À travers les aveux du XV<sup>e</sup> siècle, il apparaît que Goulaine était un manoir, peut-être un manoir à motte. Au XV<sup>e</sup> siècle, le site est décrit comme le «manoir, ostel et herbre-

Figure 1. — Carte de Cassini (XVIII<sup>e</sup> siècle)

gement de l'Angle». Or, au XII<sup>e</sup> siècle apparaissent les plessis et des petites propriétés dont la dénomination en «angle» (la Sangle, la Sanglère, l'Ar-sangle) sous-entend une «fortification» triangulaire ou carrée. La carte topographique mentionne aussi, sur la rive en face de l'actuel château, un lieu-dit appelé l'Angle-Essort, dénomination retrouvée dans les archives du Moyen Âge. Le *minu* de 1534 mentionne «la maison et manoir de Goulaine», mais d'autres actes à partir de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle stipulent «la maison et chasteau de Goulaine», ou encore «le chastel de Goulaine». Manoir, hébergement, maison et hôtel désignent, pour reprendre la formule de MM. Gwyn Meirion-Jones et Michael Jones, la «résidence seigneuriale»...

Goulaine appartient à un territoire stratégique qui conduit de Nantes à Clisson. Aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, Goulaine est une petite seigneurie à la croisée des luttes de pouvoir, entre raids anglais et français, tensions princières bretonnes, manœuvres diplomatiques françaises : la situation géo-politique du manoir est délicate et explique que les choix politiques des seigneurs du lieu durent dépendre de leur voisinage et ne furent pas dénués de considérations stratégiques, le manoir ne devant pas être considéré isolément... À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, et au XVI<sup>e</sup> siècle, le manoir est politiquement, culturellement et économiquement tourné vers la France et l'Anjou. Pendant les guerres de Religion, il revêt un aspect stratégique pour l'approche de Nantes et la défense du sud Loire.

Le «manoir de l'Angle» s'ouvrait autrefois sur un petit port, et les crues de la Loire se faisaient sentir assez loin dans le «golfé de Goulaine». *Golena* signifierait d'ailleurs, selon Léon Maître, canal d'écoulement. Surtout, le manoir est implanté à la croisée des échanges commerciaux, routiers et fluviaux, qui relie la Bretagne, l'Anjou, le Bas-Poitou (figure 1). Le bassin de Goulaine est un territoire de passage incontournable et utile à l'approvisionnement de Nantes, ce dont témoigne la proximité du manoir avec le Pont de Louan, port de charge et de décharge et débouché commercial du marais, qui entoure lui-même le manoir. Ce marais est un véritable poumon pour l'économie locale, en particulier pour la seigneurie de Goulaine. L'ensemble de l'économie locale profitait donc de la proximité de Nantes, de la Loire, et des axes commerciaux, qui assuraient la rapidité et la sûreté des débouchés du bassin de Goulaine.

### Les seigneurs de Goulaine jusqu'à la Révolution, et les propriétaires au XIX<sup>e</sup> siècle

Les textes les plus anciens qui nous soient parvenus montrent que depuis le début du XII<sup>e</sup> siècle, voire le XI<sup>e</sup> siècle, les Goulaine se distinguent par la permanence de leur implantation. Ils bénéficient d'un essor sous

l'ère Plantagenêt au XII<sup>e</sup> siècle. À partir du XIV<sup>e</sup> siècle, et tout au long du XV<sup>e</sup> siècle, ils ne cessent d'étendre l'aire d'influence de leurs solidarités et de leurs alliances. Au XIV<sup>e</sup> siècle s'affirme une châtelainie, avec la confirmation du droit de haute justice (1398) et l'autorisation d'établir un droit de foire (1384) au profit de Jean de Goulaine, écuyer, mort en 1401, allié à Marguerite de Lesnérac, puis à Jeanne de Ramé ; il rend aveu en 1386.

Au XV<sup>e</sup> siècle, ils augmentent leurs possessions foncières à travers l'acquisition ou l'héritage de petites seigneuries en sud Loire. Ils sont archers à La Guerche, hommes d'armes à la garnison de Nantes ou de Clisson, valets et écuyers à la cour ducale... Les seigneurs du lieu, proches des familles péri-ducales, sont les suivants : Jean de Goulaine, allié à Aliette de Poulehay (ou Polhay), rend aveu en 1401, puis sa veuve rend aveu en 1428, au nom de ses enfants. Suit Jean de Goulaine, écuyer du duc en 1412-1414 et 1420, allié à Jeanne Eder, qui rend aveu pour Goulaine en 1441 et meurt au début des années 1440. Suit Jean de Goulaine, archer à la garde de La Guerche (1445) et allié à Marguerite de Saint-Gilles ; il rend aveu en 1451 et meurt en 1463. C'est aussi au milieu du XV<sup>e</sup> siècle que le lignage se scinde en deux branches<sup>1</sup>.

La maison de Goulaine réunit les atouts nécessaires à son essor ou à son « redécollage » dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle avec Christophe I<sup>er</sup> de Goulaine, noble écuyer, homme d'arme à la garnison de Nantes (1484), allié à Louise de La Jumelière. Il rend aveu en 1466-1467 et meurt en 1492. Christophe I<sup>er</sup> doit choisir ses options politiques dans l'intérêt de ses possessions entre la Bretagne et l'Anjou, tiraillé entre le duc de Bretagne et le roi de France. En 1477, Louis XI appelle Goulaine « sire », et le cite avec de grands noms de la coalition pro-française dans une lettre d'exemption de ban et d'arrière-ban en faveur des commensaux du duc possessionnés en Bretagne et en France. Mais c'est également sous Christophe I<sup>er</sup> que Louis XI promet à Jean de Brosse et à Nicole de Bretagne un certain nombre de châtelainies, dont celle de Goulaine (1480)<sup>2</sup>, et qu'est mentionnée dans un livre de la chancellerie de Bretagne la confiscation de Goulaine au profit du prince d'Orange (1489)<sup>3</sup>.

L'assise de la branche aînée des Goulaine se renforce dans tous les domaines aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles. Fait remarquable, leur réseau affiche des liens résolument extra-provinciaux avec la noblesse du Maine, de l'Anjou, du Poitou, voire du Limousin, dépassant les frontières politiques et

<sup>1</sup> Il fut décidé dans un accord que Jean de Goulaine, fils de Jean et d'Aliette de Polhay, assurerait la continuité de la branche aînée tandis que son frère Gilles allait fonder la branche Laudonnière en Poitou. Gilles s'allia à Jeanne de La Maillardière.

<sup>2</sup> Dom MORICE, *Preuves*, t.III, 1746, col. 1133-1145.

<sup>3</sup> Arch. dép. Loire-Atlantique, B 12 (17 octobre 1489).

culturelles. Enfin, en étendant leurs possessions du Fauët à l'Anjou, ils élargissent leur influence régionale.

La vie de Christophe II, commanditaire présumé du château, coïncide exactement avec la «1<sup>ère</sup> Renaissance» (1495-1525) puisqu'il est seigneur du lieu de 1492 à 1533. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi, Christophe II s'allie successivement à Catherine Amenart de Chanzé et à Claude de Montejean, qui rend aveu pour son fils René en 1534. À René, mort en 1542, succèdent ses frères : François mort vers 1557, allié à Gabrielle de Rochechouart, puis Baudoin, capitaine de 50 cheveu-légers et arquebusiers à cheval, chevalier de Saint-Michel, mort en 1574, allié à Antoinette Girard de Bazoges puis à Claude des Hayes de Fontenailles. Son dernier frère, Claude, gentilhomme de la Chambre du roi, chevalier de Saint-Michel, arrive du Fauët pour lui succéder avant de mourir en 1579 ; il s'était allié à Jeanne de Bouteville puis à Jeanne Pinart du Val. Le dernier maître des lieux sous la Renaissance est Gabriel 1<sup>er</sup> (1563-1607), capitaine d'une compagnie de gendarmes, chevalier de Saint-Michel, maréchal de camp sous la Ligue, gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi, allié à Suzanne de Botloy puis à Marguerite de Bretagne<sup>4</sup>.

La politique foncière menée autour du château de la fin du xv<sup>e</sup> siècle au début du xvii<sup>e</sup> siècle, dynamisée par le jeu d'alliances successives et par des acquisitions foncières, aboutit à l'union des terres sous un marquisat : Gabriel II (1598-1666) est le premier marquis de Goulaine<sup>5</sup>, allié en secondes noces à Claude de Cornulier. Patients, les Goulaine ont réussi à accéder aux paroisses les plus riches du sud Loire pour dynamiser leur châtelainie. Mais Gabriel II doit tenter de préserver l'unité foncière du marquisat dès les années 1640-1650, à cause de règlements successoraux et d'une conjoncture économique peu favorable.

À l'entrée de Louis, comte de Goulaine (fils de Gabriel II), chez les jésuites (1654), sa sœur Yolande, allié à Claude du Chastel, devient l'héritière. Avec la mort de Gabriel II en 1666, survient une rupture symbolique. La Coutume de Bretagne, et la charte d'érection de Goulaine en marquisat, autorisent Yolande (morte en 1696 sans postérité) puis sa sœur Anne de Goulaine (1640-1722) à devenir marquises. Yolande se révèle être une

<sup>4</sup> JOUBERT, Solen, «Le Glaive et la Parole. La maison de Goulaine entre catholicisme et protestantisme» dans *Protestants du Bas-Poitou*, Actes de la 8<sup>e</sup> journée historique de Legé (29 juin 2002), Alain Chantreau coord., Association des Amis de Legé, 2003, p. 37-58 et PERON, Solen, *La famille catholique des Goulaine et son réseau nobiliaire pendant les guerres de Religion (1562-1602)*, Angers, UCO, 1996.

<sup>5</sup> Réunion des châtelainies de Goulaine, du Loroux-Botttereau, de l'Épine-Gaudin et du Pallet, avec les terres et seigneuries des Cléons, du Chastellier, d'Ondonneau, de la Houdinière, la Tour-Gasselin, le Chesne, Assigné (dernier jour de mars 1610, confirmation en octobre 1621, enregistrement le 18 février 1623 ; Arch. dép. Loire-Atlantique, B 74 ; Arch. nat., ms. fr. 22344). En 1696, Anne rend aussi aveu pour la Vannerie et la Roche de Louan.

marquise énergique, revendicative, attentive à ses droits et à ses prérogatives. Anne de Goulaine est alliée en premières nocés à Sébastien de Rosmadec (branche du Plessis-Josso). Elle rend aveu en 1696, et transmet le marquisat à son petit-fils Michel-Anne de Rosmadec. Grand seigneur, celui-ci est considérablement riche et parfaitement introduit à la cour. Mais son fils unique meurt en 1750.

À la mort du dernier Rosmadec (1784), il faut remonter à la première alliance de Louis-Samuel de Goulaine (branche Laudonnaire) avec Jeanne-Geneviève de Rosmadec, en 1698, pour désigner les héritiers du marquisat : Armand-Sébastien, comte de Bruc (mort en 1785), puis Jean-François, marquis de Baillehache. Ce sont les derniers marquis de Goulaine de l'Ancien Régime. Tous deux sont pressés par le règlement de leurs propres dettes, mais aussi par le règlement du passif de la succession Rosmadec, ainsi que par une conjoncture économique défavorable. Aussi achèvent-ils le démantèlement foncier du marquisat. Mais à la vérité, la Révolution ne fait qu'accélérer un processus de démantèlement foncier relancé par Rosmadec à partir de 1769.

Jean-François de Baillehache vend le château de Goulaine au négociant Deurbroucq, son parent, en 1791 (et non en 1788). Cette date n'est pas une coïncidence fortuite : il s'agissait vraisemblablement de préserver le château des agissements révolutionnaires. Les liens de Deurbroucq avec la Garde Nationale et le pouvoir impérial expliqueraient, en réalité, que le château fût préservé sous la Révolution et les guerres de Vendée... Le château est vendu meublé au négociant Litou et à la veuve Chaillou, Marie Fontaine (1826). Un ancêtre Chaillou avait été garde des archives au XVII<sup>e</sup> siècle ; Chaillou et Fontaine avaient affermé le marquisat en 1778. Ainsi les anciens officiers seigneuriaux acquéraient-ils le château de leurs maîtres...

Enfin, le château est racheté en 1858 par les Goulaine, issus de la seconde alliance de Louis-Samuel de Goulaine (branche Laudonnaire) avec Marguerite de Chiré (1722), illustrant le «retour à la terre» opéré par la noblesse au XIX<sup>e</sup> siècle.

## Les bâtiments

### *La résidence seigneuriale au XV<sup>e</sup> siècle*

Au XV<sup>e</sup> siècle, le manoir apparaît avec quelques métairies, ses bois et sa garenne, implanté près du marais, à l'écart du bourg, entre Haute-Goulaine et La Chapelle-Heulin, les deux paroisses sur lesquelles s'étendait originellement son pouvoir. En 1401 (n.st.), l'aveu stipule :

«Je, Jehan seigneur de Goulaine tiens et confesse tenir à foy, hommage et rachat quant le cas y obvient scavoir est mon herbrege-

ment de Goullainé o tout son fons, courtiz et appartenances, tant vignes, boais, prez, marois, rente par deniers et chappons de rente que autres chouses, icelles chouses sises entre le fe (fief) a l'abé de Saint-Jouin de Marnes d'une part et le manoir de Montrelais (i.e. Gué-au-Voyer, Sénéchalière) d'autre part, et entre la Roche du Pont de Louan..et l'isle Verdon [...].»

En 1460, Jean de Goullainé «confesse tenir prouchement a foy, hommage et rachat quant le cas y obvient, les choses et heritaiges qui ensuyvent. Premier, le manoir, hostel et herbregement de Goullainé o ses appartenances, tant boais, garennes, vergiers [...]. Item tiens et m'appartient au bourg de Goullainé auprès de sainte Radegonde une foire o touz droiz de coustume quelle je confesse tenir de mon dit seigneur» (i.e le duc de Bretagne) avec les droits de ban, de poitrinage (sur la viande), d'aumaille et de nomblage (sur les porcs).

Enfin, en 1494, est décrit «le manoir, hostel et herbregement de Goullainé o ses appartenances tant boays, garennes, vergiers, terres arables et non arables contenant cent septerées de terre ou environ, celles choses sises en la parroisse de sainte Radegonde de la haulte goullainé, entre le fié a l'abé de saint Jouyn de Marnes, les maroys dudict herbregement de Goullainé et les terres au seigneur des Montils Ferruceaux, d'une et aultres parties. Item une piece de maroys sise en la dicte paroisse contenant une lieue de long ou environ, entre les maroys du Plessix Renart, l'ostel et boays dudict lieu de goullainé, les maroys de l'Angle Sort, les maroys ...dudit lieu de La Roche, les maroys des Montilz de Bazoges et le maroys des Cléons [...]»<sup>6</sup>.

La fin du xv<sup>e</sup> siècle correspond à une réorganisation de la seigneurie et du paysage. L'essor économique est assuré par l'accroissement des métairies qui constituent le noyau de la seigneurie. Au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, le manoir passe de 100 à 200 «septerées» de terre, et de quatre à six métairies : la Tournerie, le Bois, la Ville, la Cristière, la Bigotière et la Verdonnière<sup>7</sup>.

### *Au xvi<sup>e</sup> siècle*

Le château actuel, désigné comme «maison et manoir», est érigé vers 1500-1510, en lieu et place du «manoir et herbregement» du xv<sup>e</sup> siècle. Il

<sup>6</sup> L'observation du logis actuel, côté jardins, permet de relever des ouvertures bouchées qui pourraient bien dater du xv<sup>e</sup> siècle, et qui appartiendraient au manoir décrit par les aveux. Il y aurait là des éléments du manoir bouchés pour le percement des fenêtres du xvi<sup>e</sup> siècle.

<sup>7</sup> De 1494 au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, la métairie de la Tournerie passe ainsi de 14 septerées de terre et 6 journaux de pré à 30 septerées de terre et 2 journaux de pré ; la métairie du Bois passe de 16 septerées de terre et 7 journaux de pré à 25 septerées de terre et 8 journaux de pré ; la métairie de la Ville passe de 20 septerées de terre et 6 journaux de pré à 30 septerées de terre et 9 journaux de pré...

répond à un changement d'état, à l'évolution économique, sociale et politique d'une maison qui, sensible à la culture bretonne et angevine et possessionnée dans les deux provinces, atteint son apogée au XVI<sup>e</sup> siècle sous l'impulsion de Christophe II, commanditaire présumé du château<sup>8</sup>. Par son style, autant que son implantation, Goulaine est encore très marqué par le gothique ; il appartient à la «première Renaissance» (1495-1525).

### *Influences architecturales*

En 1968, Michel Melot a rattaché la façade du château de Goulaine à l'aile Louis XII à Blois (1502-1504). Le décor flamboyant évoque aussi Château-Meillant, en Berry (1500-1503), Montsoreau en Anjou, Château-dun en Beauce, et Josselin (1505)<sup>9</sup>. Dans les années 1980, André Mussat a rapproché la façade de Goulaine du logis de Vitré de Guy XV de Laval (1485), où l'on remarque le même fenestrage fleurdelisé qui apparaît en Bretagne vers 1508-1510<sup>10</sup>. Enfin, en 1920, l'abbé Bourdeaut avait proposé de rapprocher Goulaine de La Motte-Glain, en Loire-Atlantique, possession de Rohan-Gié construite vers 1495<sup>11</sup>. Tous ces rapprochements sont recevables d'un point de vue architectural et ornemental, mais ils ne s'expliquent pas, en l'état actuel des connaissances, d'un point de vue relationnel ou familial...

Je propose aujourd'hui de rapprocher Goulaine de Martigné-Briand, en Anjou. En tant que fils de Louise de La Jumelière (veuve en 1492), Christophe II de Goulaine est élevé au sein d'une riche et importante famille marquée par la culture Renaissance de la cour d'Anjou-Sicile. Or, l'entourage proche de Christophe II compte la présence de René de La Jumelière, seigneur de Blaison, La Guerche, Martigné-Briand, qui rend aveu «en nom et comme curateur de noble escuier Christophle de Goulaine» en 1494. Par conséquent, Louise de La Jumelière, et surtout René de La Jumelière, dont Goulaine devait hériter, ont très vraisemblablement donné une impulsion morale au chantier qui, au nom de Christophe II

<sup>8</sup> Pour un aperçu de l'entourage de Christophe II, JOUBERT, Solen, «Audace et renommée. Un réseau de la noblesse bretonne vecteur d'échanges culturels et artistiques pendant la Renaissance», *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, 2003, p. 205-241. On ignore pour l'instant si Christophe II a «passé les monts», mais il compte dans son entourage des témoins des guerres d'Italie. Christophe II est notamment le beau-frère de René de Montejean, mais aussi de Jean de Beaumont-Bressuire (dès 1496) dont la famille s'est particulièrement illustrée au-delà des Alpes...

<sup>9</sup> MÉLOT, Michel, «Le château de Goulaine», *Congrès archéologique de France*, 1968, p. 231-240.

<sup>10</sup> MUSSAT, André, *Art et cultures de Bretagne*, Rennes, Ouest-France, 1995, 381 p.

<sup>11</sup> BOURDEAUT, Abbé, «La Renaissance en Bretagne», *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de Nantes et de Loire-Atlantique*, 1920, p. 103-143.

(commanditaire supposé, puisque aucun contrat de construction n'a pu être trouvé), se réalise à Goulainé dans les années 1500-1510.

Cette hypothèse s'appuie sur l'observation des ornements du château de Martigné-Briand, décoré par l'architecte Pierre Peret, en 1503, sur commande de René de La Jumelière. Les ornements des fenêtres de Martigné-Briand font singulièrement écho à celles de Goulainé. Ces similitudes décoratives, doublées d'une stricte contemporanéité (puisque Goulainé a été construit vers 1500-1510, voire 1505), révèlent plus qu'une coïncidence entre deux chantiers. Sans doute y a-t-il eu une influence décorative réciproque, ce qui confirmerait l'ouverture familiale et culturelle des Goulainé à l'Anjou. Dans ces conditions, l'architecte de Goulainé, dont le nom demeure pour l'instant inconnu, ne pourrait-il pas être celui de Martigné-Briand ?

## L'aménagement du domaine et de la résidence seigneuriale (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)

### *Les sources*

Il n'existe pas de document graphique de Goulainé aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles connu à ce jour<sup>12</sup>. Pour tenter de penser le site au temps de la Renaissance, période qui s'ouvre en 1492 et s'achève vers 1607 pour les Goulainé, il faut recourir essentiellement aux descriptions postérieures au XVI<sup>e</sup> siècle, car les aveux et minus de 1534 à 1554 sont assez laconiques et reprennent d'une fois sur l'autre la description de Goulainé. Dans les fonds publics, il manque en effet, pour le XVI<sup>e</sup> siècle, les aveux de Claude (vers 1559), de Gabriel I<sup>er</sup> (vers 1579) et, pour le XVII<sup>e</sup> siècle, ceux de Gabriel II (vers 1607) et de Yolande (vers 1666). En revanche, les aveux et dénombremments de 1680, 1696 et 1728 décrivent précisément le château et ses dépendances. Aussi cet état des sources oblige-t-il à tenir compte des évolutions intervenues dans l'aménagement du domaine et dans l'articulation du château avec l'environnement.

La description des terrasses, promenoirs, jardins en parterre, pavillons, jeu de longue paume, ... dans les archives du XVII<sup>e</sup> siècle permet de supposer un aménagement progressif du domaine, à partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, car ces éléments ne sont pas mentionnés auparavant à Goulainé, du moins pas avant 1550. En revanche, il existait bien une chapelle, des jardins et des vergers clos pendant la Renaissance, comme l'attestent les descriptions du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'ensemble présentait un aspect sensiblement différent de celui d'aujourd'hui, notamment par «trois grands jardins en parterre

<sup>12</sup> Institutions contactées : département des Arts graphiques du Musée du Louvre, département des cartes et plans de la Bibliothèque nationale de France. Musée Condé.



Figure 2. – Vue aérienne du château de Goulaine (milieu xx<sup>e</sup> siècle), côté jardins.

derrière ledit corps de logis par le milieu desquels l'on va dans un bois de haute futaye d'avec lequel sont allée, promenoirs de la maison», un «portail flanqué des deux costez de deux tours couvertes», deux bastions, deux ponts levés «devant et derrière». Bordant la longue avenue plantées d'arbres, deux grandes pièces de terre labourée s'étaient déjà substituées aux anciens «bois de Goullayne»... (figures 2 et 3).

### *De l'exploitation agricole à la maison de plaisance*

Entre la déclaration de 1494 au nom de Christophe II de Goulaine et celles de 1534 et 1551, apparaît la transformation de l'exploitation agricole en maison de plaisance. L'aveu de 1551 décrit «la maison et manoir de Goullaine avecques sa cour et basse court en laquelle est la chapelle du dict lieu, jardins et vergiers fermez et cloz de murailles, ensemble une aultre fermeture et cloture de mur appelee la court aux Oyseaulx, les boays anciens et terres arables et non arables et autres garennes, en tout et environ la dicte maison. Le tout contenant deux cents septerées de terre ou environ, mesure du Palletz...<sup>13</sup>».

La maison seigneuriale renvoie aux droits historiques et au pouvoir judiciaire du *pater familias* sur la *domus* et la *gens*. En l'occurrence, Christophe II de Goulaine devient le premier «maître d'œuvre du ménage des

<sup>13</sup> L'aveu de 1534 précise «boays anciens et mermantaulx» (ornementaux ?).

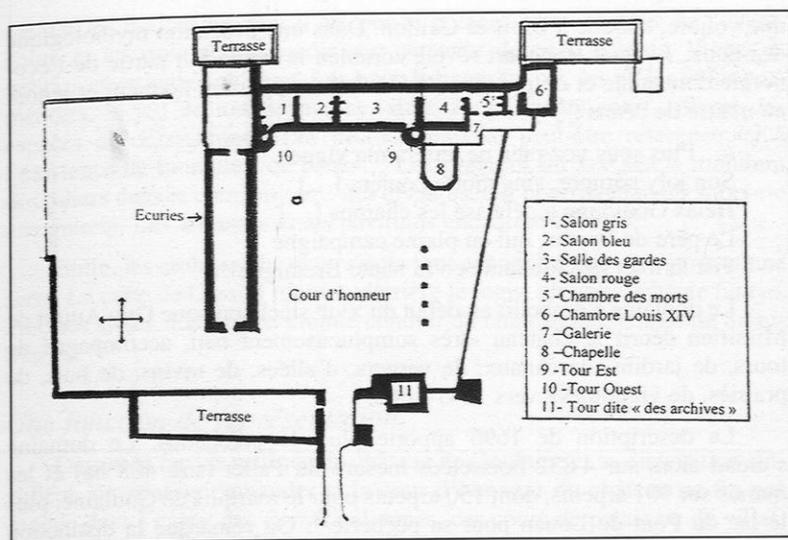


Figure 3. – Disposition des bâtiments du château de Goulainé, avec les salles hautes du premier étage, d'après les relevés architecturaux de 1896.

champs» (Olivier de Serres) à Goulainé entre 1492-1533, où il impose son image patricienne.

Au centre de la seigneurie, à l'endroit qui permettait le meilleur contrôle de la production rurale et un accès rapide à chaque partie du domaine agricole, la résidence seigneuriale régnait sur un horizon de vignes, de pressoirs et de celliers à vin, de champs de lin et de chanvre, de bois et de garennes, de petits ports de Loire et de belles rivières où l'on pêchait l'aloze, le saumon et la lamproie.

De la résidence seigneuriale, il fallait superviser tous les travaux du domaine. Le maître de céans devait surveiller les travaux de drainage et d'endiguement sur les marais et les pêcheries, le récurage des douves, l'abattage du bois, la construction de moulins, l'entretien des vignes, des jardins en parterre et du verger... En 1534, le jardin et le verger de Goulainé sont encore clos.

Deux sources pourraient constituer un témoignage pictural et littéraire de la composition des jardins de Goulainé au XVI<sup>e</sup> siècle : le décor du miniu de 1534 et le *Livre de Marguerite de Bretagne* représentent en effet des plantes ornementales et sauvages. On peut imaginer que, d'un regard par les vitres armoriées, Marguerite de Bretagne pouvait s'inspirer du jardin et du verger, des promenoirs et des bois environnants, pour décorer son livre de poèmes... La «court aux Oyseaulx» (1534) fait peut-être référence à

une volière, comme à Blois et Gaillon. Dans une évocation mythologique des lieux, Jucquel Rougeart révèle combien la vigne fait partie de l'économie domaniale et du paysage de Goulaine, apportant honneur et renom au maître de céans :

«...Plus sous voz piéz ne iettera ma vigne  
 Son joly pampre, ains morte coulera [...]  
 Hélas Goullaine a délaissé les champs [...]  
 Le père de Brutus, qui en plaine campagne  
 Fist le toict de Goullaine en la haute Bretagne<sup>14</sup>»

Le domaine s'embellit au début du XVII<sup>e</sup> siècle puisque Guy Autret de Missirien décrit le château «très somptueusement bâti, accompagné de tours, de jardins, de canaux, de vergers, d'allées, de ravins, de bois, de prairies, de vignobles» vers 1647-1660.

La description de 1696 apporte plus de précisions. Le domaine s'étend alors sur 4 832 boisselées mesure du Pallet (soit 408 ha) et les marais sur 901 arpents, dont 150 arpents pour le marquis de Goulaine, plus le lac du Pont de Louan pour sa pêcherie<sup>15</sup>. On remarque la distinction entre les basses-cours et l'avant-cour, dont l'usage apparut à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>. Les basses-cours de Goulaine comprennent «les écuries, granges, remises de carrosses et autres commoditez pour la maison», tandis que les ménageries sont situées au devant de l'avant-cour, à La Tournerie, près du chenil. Les écuries en tant qu'éléments architecturaux ne se diffusèrent pas avant la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ; la construction de celles de Goulaine dans les années 1630 correspond vraisemblablement à la vogue éditiltaire des grandes écuries. Au-dessus de celles-ci sont le grenier et la grange à foin

Avec le développement des connaissances en hydraulique, notamment en matière d'endiguement et de drainage, l'eau alimente douves et bassins : on peut supposer un tel aménagement à partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Au XVII<sup>e</sup> siècle, les canaux permettent vraisemblablement d'ali-

<sup>14</sup> ROUGEART, Jucquel, «Complainte de tous les dieux sur la mort du très magnanime Baudouin de Goulaine et harangue de Junon pour recevoir ledict seigneur au nombre des dieux» (p. 53-56 de l'édition de 1578).

<sup>15</sup> Les principales métairies atteignent les superficies suivantes : le Bois (400 boisselées et 8 journaux de pré), la Ville (480 boisselées et 9 journaux), la Cristière (200 boisselées et 8 journaux), la Bigottière (250 boisselées et 10 journaux), le bordage noble du Pont de Louan (50 boisselées), la maison noble seigneuriale des Cléons (750 boisselées et 16 journaux de marais), le lieu noble et maison de la Vannerie (50 boisselées et 2 journaux), soit 223 hectares ; plus des métairies sur 155 hectares, et 123 hectares de vignes à devoir de quart...

<sup>16</sup> La basse-cour (ou cour des offices) était réservée au service ; généralement, elle était consacrée au pressoir, à la boulangerie, au chenil, à la fuie et aux étables... Elle devait avoir une issue sur la cour d'honneur, une entrée particulière et des dégagements. L'avant-cour précédait la cour principale, ou cour d'honneur.

menter les douves en eau, d'arroser le potager situé au bout de l'avant-cour, et les trois grands jardins en parterres derrière le logis. Vignes et prairies enserrent le château. Les bois de haute futaye, les allées et les promenoirs, le jeu de longue paume, situé après l'avant-cour, offrent des espaces de délassement. Les promenoirs font peut-être référence ici à l'existence de tonnelles, de bancs... Les gravures du XIX<sup>e</sup> siècle montrent des piliers dans la cour, aujourd'hui disparus, qui pourraient avoir supporté une galerie. Les terrasses et les pavillons encadrent le logis.

Enfin, les archives du XVIII<sup>e</sup> siècle font apparaître une orangerie et une serre. La carte de Cassini montre, derrière le logis, un bois de haute futaye, avec ses allées. La longue avenue conduit du château aux landes de Saint-Martin.

### *Une fonction de représentation*

Devant la façade raffinée du château de Goulainé et sa disposition singulière, on peut se demander si la cour d'honneur du château ne fut pas conçue dans l'esprit des *cortili* italiennes, ces cours de palais ou de villas, servant aux représentations théâtrales, aux festivités et aux concerts... La façade ouvragée, contrastant avec la sobriété de l'édifice côté jardin, s'expliquerait ainsi par la volonté d'afficher un rang mais aussi d'offrir un décor, une scène.

On peut se demander si le plan en équerre n'était pas appelé à être rectangulaire, mais peut-être a-t-il été voulu pour être plus ouvert et plus commode<sup>17</sup>.

Conformément à l'art ligérien, les escaliers à vis hors œuvre sont les motifs principaux de la façade : les deux tours d'escalier à pans coupés, flanqués de tourelles en échauguette, menaient soit aux appartements du seigneur (escalier gauche), soit aux salles (escalier droit). Mais la place essentielle prise progressivement par les jardins, à partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, remet en cause la circulation des escaliers. On peut donc supposer que, lorsque le château fut construit, ce type de circulation n'avait pas été envisagé et que les jardins n'ont pas occupé le même espace entre le début du XVI<sup>e</sup> siècle, les années 1550 et le XVII<sup>e</sup> siècle.

Les salles basses du rez-de-chaussée devaient être ouvertes aux serviteurs et aux gens du commun ; les salles hautes du premier étage, ouvertes à la lumière, étaient réservées au seigneur dont elles assuraient la représentation sociale. Le nombre des salles à Goulainé affiche une situation sociale déjà considérable au début du XVI<sup>e</sup> siècle...

<sup>17</sup> M. Melot se demande « si ce plan devait être parachevé par des ailes en retour d'angles, si celles-ci ont été construites dès le XVI<sup>e</sup> siècle et détruites par la suite pour faire place aux constructions actuelles qui datent du XVII<sup>e</sup> siècle ».

Outre les salles, les pavillons d'angle abritaient de petites chambres superposées auxquelles on accédait par de petits escaliers en échauguette. Ces petites chambres étaient chauffées par des cheminées ornées d'arabesques et de *putti*, comme le montrent les relevés d'architecture. Enfin, les lucarnes éclairaient le galetas où l'on entreposait les objets de valeur, les meubles, voire les céréales.

Toutes ces observations amènent à déplorer que les châteaux de la Renaissance aient perdu entièrement leur décor intérieur, à de rares exceptions près (comme le château de Rochechouart). Il serait intéressant de connaître l'agencement du vitrail, du sol, des tentures, de la menuiserie et des peintures dans les grandes salles d'apparat de Goulaine au *xv<sup>e</sup>* siècle qui, a priori, devaient être peu meublées en temps ordinaire...

### *Une fonction défensive*

Bien que cela ne soit pas leur fonction essentielle, les châteaux de la Renaissance gardent un aspect défensif. Les commanditaires sont en effet des hommes de guerre. La Ligue a suscité le renforcement des fortifications, le percement de meurtrières pour les armes à feu, et l'aménagement de terrasses pour parer à l'artillerie, à l'instar de Goulaine. Les archives mentionnent ainsi un portail encadré de deux tours : faut-il entendre par là une sorte de châtelet comme à La Motte-Glain ? Goulaine disposait d'un pavillon de garde et d'un autre pavillon de défense accosté d'une tourelle carrée. Le pavillon de garde ou «tour des Archives» (fin *xv<sup>e</sup>*-*xvi<sup>e</sup>* siècles) était couronné d'un chemin de ronde, s'appuyant sur une ligne de consoles à triple encoorbellement, et éclairé par des fenêtres géminées. Les douves ceinturaient le château (figure 4).

### *La question du financement et de l'entretien du château au *xvi<sup>e</sup>* siècle*

Édifier une résidence seigneuriale est un acte géographique. La situation du château par rapport aux axes de circulation et aux activités du bassin de Goulaine, relié à la Loire, à l'Anjou, au Poitou, a été évoquée précédemment. Il convient maintenant de s'interroger sur les facteurs économiques déterminants dans la construction. Les théoriciens de l'économie domestique préconisaient un équilibre entre l'importance des revenus fonciers et le coût moyen annuel de l'entretien du logis et de ses dépendances. Le bâtiment devait toujours être proportionné à la condition de son propriétaire, à son honneur et au revenu de sa terre.

Les facteurs économiques expliquent l'édification du château, indissociable des échanges commerciaux. Les sources de revenus tirés du bassin de Goulaine étaient diversifiées : pêcheries, bois, marais, redevances,

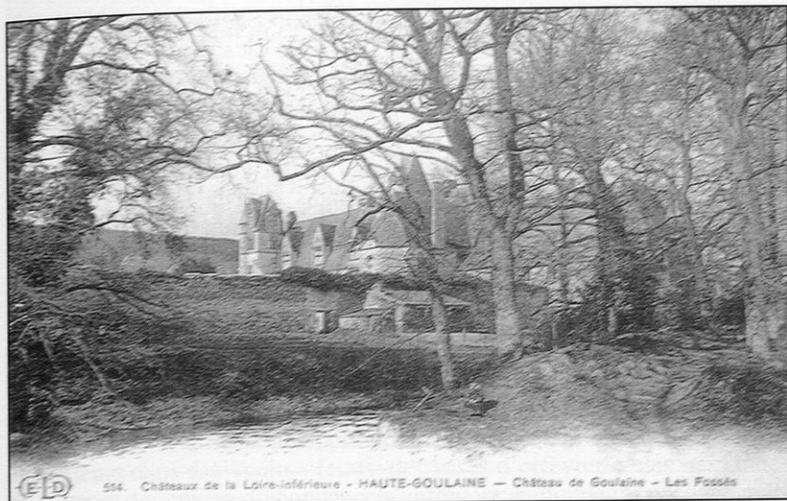


Figure 4. – Le château vu des douves côté est ; on aperçoit le mur d'enceinte, la chapelle et la tour d'angle ouest.

taxes et péages, poids et mesures, mesurage des grains, ban des vins, bana-lités, moulins... Il faut aussi songer aux vecteurs d'échanges : petits ports, foires et marchés, routes et voies d'eau. Le rôle des rivières apparaît encore à travers le transport des matériaux, notamment le tuffeau du Saumurois et la pierre de Fontainebleau, acheminés par la Loire. Enfin, forges, moulins et fours à chaux étaient indispensables à l'édification d'un bâtiment. Mais la seule seigneurie de Goulainé pouvait-elle suffire à financer une telle construction ?

La réponse au financement puis à l'entretien du château se trouve, d'une part, dans les terres viticoles de grand revenu possédées en Anjou ; d'autre part, le châtelain de Goulainé pouvait compter sur d'énormes revenus annuels : 3 000 livres pour ses terres et seigneuries en Bretagne et en France, en 1534. Cet élément capital, conjugué au cumul des gages, pensions, dots et successions, permet enfin de comprendre comment la construction du château a pu être possible à l'aube du XVI<sup>e</sup> siècle, et comment celui-ci a pu être entretenu par la suite.

De plus, Goulainé pourrait s'inscrire dans la vague édilitaire de 1470-1520 qui s'explique en Val de Loire par une main d'œuvre abondante et bon marché, par une hausse du prix des denrées, un écoulement des productions – notamment les vins – par la Loire jusqu'à Nantes. Denis Jean-son n'hésite pas à voir dans cette période inflationniste une conjoncture favorable aux seigneurs et à la propriété foncière. Il remarque même que

la vigne est alors favorisée par des températures estivales de Nantes à Orléans<sup>18</sup>...

En l'état actuel des connaissances, il n'est pas permis de chiffrer avec exactitude le coût de l'édification de la résidence seigneuriale mais, à titre indicatif, il est intéressant de se référer à d'autres constructions du XVI<sup>e</sup> siècle : ainsi, en Périgord, le château de La Force fut-il érigé pour 184 000 livres au début du XVI<sup>e</sup> siècle, tandis qu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle Richemont fut érigé par Brantôme pour 20 000 écus (soit 60 000 livres)<sup>19</sup>...

L'analyse détaillée des accords financiers, des transactions foncières et de l'ensemble des revenus perçus par les seigneurs de Goulaine au XVI<sup>e</sup> siècle montre un train de vie élevé et le cumul de patrimoines fonciers. Néanmoins, on peut se demander si les guerres de Religion et, surtout, le financement de la cause ligueuse par Gabriel I<sup>er</sup> de Goulaine, conjugué à la dépression économique des années 1586-1597 dans le pays Nantais, n'ont pas suspendu la décoration intérieure du château...

### Aménagement et arts décoratifs au XVII<sup>e</sup> siècle

L'esthétique et le statut des arts décoratifs en France dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle font l'objet de recherches nouvelles. Les historiens s'interrogent sur les mécanismes de la commande artistique, l'élaboration du décor, le statut de l'ornement. Il importe, en effet, de retrouver «quels regards la sensibilité du temps a posés sur ces objets<sup>20</sup>», et de déchiffrer les messages que les commanditaires ont voulu transmettre à travers les décors.

Par son décor intérieur daté des décennies 1640-1660, Goulaine s'inscrit dans une époque propice aux innovations techniques, distributives et esthétiques qui transforment les châteaux français<sup>21</sup>. Comment Gabriel II de Goulaine et Claude de Cornulier, puis leurs filles Yolande et Anne ont-ils réagi aux mutations artistiques du XVII<sup>e</sup> siècle ? Par quels aspects se différencient-ils de leurs prédécesseurs, Gabriel I<sup>er</sup> et Marguerite de Bretagne ? Dans quelle mesure la décoration de leur château traduit-elle leurs attentes sociales et politiques, leurs références artistiques et culturelles ?

<sup>18</sup> JEANSON, Denis, *La maison seigneuriale du Val de Loire*, Garnier frères, 1981.

<sup>19</sup> BOLARD Laurent, *La Renaissance en Périgord : châteaux et civilisation*, Fanlac, 1996, 204 p.

<sup>20</sup> *Un temps d'exubérance : les arts décoratifs sous Louis XIII et Anne d'Autriche, 1610-1661*, Paris, éd. Réunion des Musées Nationaux, 479 p.

<sup>21</sup> MINOT, Claude, «L'époque d'Henri IV et de Louis XIII», dans *Le château en France*, dir. J.-P. BABELON, Paris, Berger-Levrault, 1991. Les années 1640, en particulier, sont propices à l'innovation et révèlent un souci de cohérence dans la décoration intérieure.

### *Décoration et influences ornementales : un souci de cohérence*

La décoration des salons du premier étage (salon bleu, salon rouge et salle des gardes) évoque l'art parisien des années 1640-1650. La décoration intérieure du château témoigne, selon M. Christophe Amiot et M. Claude d'Anthenaise, de la diffusion des ornements de Jean Cotelle (pour les fonds en damier), Simon Vouet (pour les coloris), Cesar Ripa (pour les allégories) et Jean Barbet (pour les cariatides des cheminées), dont les modèles se répandent dans les années 1640-1650<sup>22</sup>.

Le salon bleu présente des figures allégoriques sur des panneaux en grisaille qui se rapprochent des allégories de Ripa. En effet, Cesare Ripa donna une *Iconologie* et, parmi les allégories représentées à Goulainé, il est possible de distinguer la *Concorde* et la *Raison*<sup>23</sup>.

A partir de clichés anciens, l'observation des lambris du salon rouge (appelé aussi salle à manger), permet de discerner des corbeilles de fruits et de fleurs dans des «cuirs» feints, des vases d'orfèvrerie, des guirlandes de fleurs et des cornes d'abondance s'enroulant autour de la couronne marquisale. Les natures mortes, très en vogue vers 1620-1650, sont à rapprocher du développement des sciences naturelles, de l'art des jardins, et de la symbolique des fleurs. Des planches de fleurs et de vases destinés à la composition florale circulaient à la même époque<sup>24</sup>.

Les lambris du salon rouge s'ornaient aussi de figures féminines comparables aux *Femmes fortes*, ce qui renverrait à la galanterie et à la préciosité entre 1653-1659. En relation avec la régence d'Anne d'Autriche et l'après-Fronde, ainsi qu'avec le développement des salons précieux à Paris, le thème des *Femmes illustres* était en effet très en vogue : en 1647, Pierre Le Moyne fit imprimer la *Galerie des Femmes fortes*, orné de vingt estampes d'après Claude Vignon<sup>25</sup>... Ce thème peut être rapproché de la *Clélie* (1654-1661), ce roman de Mademoiselle de Scudéry qui connut un énorme succès...

Sous Louis XIII, la cheminée dite «à la française» reste celle du XVI<sup>e</sup> siècle, avec un coffrage généralement en bois ou en plâtre<sup>26</sup>. Les che-

<sup>22</sup> Voir MÉROT, Alain, *La peinture française au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, Électa, 1994, 323 p. : les années 1650-1660 connaissent une diffusion internationale des motifs. Jean Cotelle écrit un *Livre des plafonds*, Jean Barbet publie un *Livre d'architecture d'Autels et de Cheminées* et Jean Marot donne deux *Livres de cheminées*.

<sup>23</sup> BRÈME, Dominique et VAIR, V., *Dictionnaire iconologique. Les allégories et les symboles de Cesare Ripa et Jean Baudouin*, Quetigny, éd. Faton, 1999.

<sup>24</sup> MÉROT, Alain, *op. cit.*

<sup>25</sup> *Idem* ; Les *Femmes illustres* sont : Volumnie, Roxane, Porcia, Didon, Lucrèce, Artémise, Julia, Cléopâtre.

<sup>26</sup> LANGEAIS, David, «Évolution du décor intérieur entre 1600 et 1660», *Un temps d'exubérance*, *op.cit.*, p. 119-141.

minées du salon bleu et du salon rouge ressemblent aux modèles diffusés dans les années 1650 ; la cheminée de la «salle des gardes» est redevable d'un esprit bellifontain.

Les emblèmes (*emblemata*) offraient des sujets tirés de la littérature antique, ayant un sens moral et philosophique. La mode est au cabinet de l'Amour et à la chambre des Muses. Le salon gris de Goulaine, ou *Chambre des Amours*, recèle des panneaux rectangulaires et ovales qui, selon Claude d'Anthenaise et Christophe Amiot, évoquent les *Amorum emblemata* d'Otto Vaenius (1608). Les trumeaux des portes et de la cheminée s'inspirent de l'histoire de Procris et Céphale tirée des *Métamorphoses* d'Ovide<sup>27</sup>.

Enfin, les plafonds des salons bleu et rouge de Goulaine atteignent le paroxysme de l'esthétique du papier mâché pour le décor sculpté de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Ils dénotent un souci de luxe et de cohérence dans la décoration. Jusqu'à vers 1650, les plafonds sont majoritairement à poutres et solives apparentes dites «à la française», employés dans les salles, les antichambres et les galeries. Les côtés des poutres principales enfermaient fréquemment paysages, allégories, monogrammes, camaïeux et grisailles. Mais les décorations traitées en relief à l'aide de papier mâché et doré sont rarissimes<sup>28</sup>. La partition des salons bleu et rouge renvoie au blason parti d'azur et de gueules des Goulaine...

Les salles hautes furent transformées en «salons» au XVII<sup>e</sup> siècle. Mais le terme semble inapproprié : le «salon», qui commence à se diffuser seulement au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, s'ouvre sur les jardins. Ici, ils ont été aménagés à l'étage tandis que la mode veut que les pièces principales descendent au rez-de-chaussée. La chapelle, enfin, date du XVII<sup>e</sup> siècle et semble bien avoir remplacé celle du XVI<sup>e</sup> siècle.

Si Goulaine représente «une rare ambition à l'échelle de la province<sup>29</sup>» et «l'un des ensembles les plus complets pour cette époque dans la province française», ce qui est justifié, Alain Mérot cite une remarque de Jacques Thuillier rappelant que 4 à 5 % des peintures du XVII<sup>e</sup> siècle subsistent aujourd'hui, faussant ainsi toute classification ou hiérarchisation<sup>30</sup>... Par ailleurs, il serait intéressant de retrouver les preuves de rela-

<sup>27</sup> Le salon gris est visible dans la revue *Demeures et châteaux*, n° 138, juin-juillet 2003, p. 41-42.

<sup>28</sup> LANGEAIS, David, «Évolution du décor intérieur entre 1600 et 1660», *op. cit.* Un plafond en papier mâché et doré avait été réalisé en 1630 par Blaise Barbier pour Charles de Sévigné, à Paris.

<sup>29</sup> AMIOT, Christophe et d'ANTHENAISE, Claude, «La peinture décorative au XVII<sup>e</sup> siècle», revue «303», *Arts, recherches, création*, 1995, p. 67 sq.

<sup>30</sup> MÉROT, Alain, *La peinture en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.* .

tions entre architecte, peintre, menuisier, sculpteur pour mieux interpréter le projet décoratif élaboré à Goulainé, et pour mieux cerner le souci de cohérence dont il témoigne, dans une période de mutation artistique...

### *Programme décoratif et politique familiale*

Au XVII<sup>e</sup> siècle, le remarquable décor symbolique de Goulainé traduit une politique familiale, une appartenance sociale et esthétique, une allégeance politique. Le commanditaire de ce décor, Gabriel II, a vraisemblablement voulu que ce message ne soit lu que des seuls «initiés».

#### CONTEXTE D'UNE ÉLABORATION

Les innovations techniques, distributives et esthétiques qui s'expriment à Goulainé au XVII<sup>e</sup> siècle traduisent la politique familiale d'une maison. Les décors symboliques ne dévoilent une appartenance sociale, politique et esthétique qu'au regard des seuls initiés.

Le contexte politique, familial et économique laisse à penser que la décoration s'est échelonnée vers les décennies 1640-1660. Mais le financement de telles dépenses suscite des interrogations. En effet, si aucun contrat de commande n'a pu être trouvé jusqu'ici, la comparaison avec d'autres décors amène à estimer le coût de la décoration des pièces au minimum à 12 ou 15 000 livres<sup>31</sup>... Or, l'investigation approfondie des archives notariales montre que les décennies 1640-1660 ne sont pas précisément favorables à Goulainé pour le financement d'un tel chantier. Ces décennies sont soumises à d'intenses transactions financières et foncières. Sans doute le partage en succession que reçoit Claude de Cornulier, et les héritages qu'elle touche avec Gabriel II, apportent-ils une masse d'argent susceptible d'avoir servi à la décoration intérieure...

Mais Gabriel II de Goulainé accumule d'énormes créances sous formes de rentes constituées, entre 1635 et 1652, au point de devoir vendre la majeure partie de ses terres de Bretagne et d'Anjou, ainsi que certains biens du marquisat, en partie viticoles, ce qui amoindrit d'autant ses sources de revenus dans un contexte économique déjà peu porteur. En effet, l'évolution de la conjoncture économique est irrégulière, et le secteur viticole décline dans les décennies 1640-1650. La conjoncture économique, avant de s'améliorer dans les décennies 1660-1670, n'est donc pas précisément favorable...

Enfin, on peut se demander sur quels biens les dots de ses filles furent garanties : Yolande s'allie à Claude du Chastel en 1647 et Anne, à Sébastien de Rosmadec, en 1659. Il fallut trouver cependant le moyen de déco-

<sup>31</sup> Deux chambres dorées au château de Raguin, vers 1660, coûtèrent ce prix. Cité par AMIOT Ch. et d'ANTHENAISE, C., *op. cit.*

rer et d'entretenir le château<sup>32</sup>... Ces observations financières pourraient amener à resserrer, sous réserve, la datation du décor autour de 1660...

#### UNE APPARTENANCE SOCIALE, POLITIQUE ET RELIGIEUSE

Le réseau relationnel et les appartenances politiques de Gabriel II, lié à la noblesse de cour, aux milieux financiers et parlementaires, permettent de rapprocher le décor de Goulaine des édifices décorés par son entourage : Ruellan (Le Rocher-Portail et sa grande galerie, en Saint-Brice-en-Coglès, 1617), Harouys (La Seilleraye, en Mauves/Loire), Rosmadec (hôtel à Nantes décoré par Malherbe, parent des Corbineau, en 1653), Brissac (décoré par Malherbe et Corbineau) et Maillé dont les lambris peints, commandés par la cousine de Gabriel II dans le dernier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup>, peuvent être rapprochés de ceux de Goulaine... Enfin, certains aspects décoratifs de Goulaine se rapprochent de ceux de Raguin (en Maine-et-Loire) et de La Roche-Pichemer (en Mayenne), datés des environs de 1660<sup>34</sup>. Par ailleurs, plusieurs éléments semblent témoigner d'une allégeance politique et d'une allégorie du Prince, notamment la figure de la *Force* représentée en grisaille à Goulaine, allégorie du Prince vertueux qui évoque l'art parisien des années 1640.

Une appartenance religieuse peut être suggérée dans le cadre de la décoration du château : Louis de Goulaine a fait son noviciat de jésuite entre 1652-1654 dans le Paris de la Fronde, avant de prononcer ses vœux. Or, précisément, les jésuites étaient très liés à l'art comme en témoignent la chapelle du Noviciat, à Paris, et la chapelle du collège de Vannes, dont Louis de Goulaine devait être le supérieur... Marc Fumaroli a d'ailleurs rapproché la méditation des *Exercices* ignaciens du décodage des allégories iconologiques<sup>35</sup>. Enfin, la chapelle reliée à la Chambre des Morts par une galerie pourrait être mise en rapport avec la dévotion d'Anne de Goulaine, qui finit retirée au couvent, à l'époque où Madame de Maintenon transformait la cour en cloître<sup>36</sup>...

Ainsi le décor du château s'inscrit-il dans une mouvance sociale et familiale sensible à la peinture. Celle-ci n'a d'autre objectif que de délivrer

<sup>32</sup> Arch. dép. Loire-Atlantique, 4 E II/650 : Anne de Goulaine s'endetta de 9 000 livres tournois auprès de son sénéchal pour des travaux et des réparations au château (1699).

<sup>33</sup> Pour la description des lambris de Maillé : *Images du patrimoine. Châteaux du Haut-Léon, Finistère*. Inventaire Général, n° 34, 1987, 32 p.

<sup>34</sup> Ce dernier rapprochement a été fait par Christophe Amiot et Claude d'Anthenaise, *op. cit.* Il serait intéressant de savoir si les commanditaires, Antoine du Bellay et François du Plessis, dit «Le Beau Jarzé», connaissaient Goulaine...

<sup>35</sup> FUMAROLI, Marc, *L'École du Silence. Le sentiment des images au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Flammarion, 1994.

<sup>36</sup> Les dévôts avaient en effet l'habitude de rapprocher leur chambre de la Présence réelle.

aux initiés les intentions du commanditaire sous forme d'un message codé, en rapport étroit avec les doctrines et les armoiries du maître des lieux. C'est ce message qu'il faut essayer de retrouver aujourd'hui, malgré la distance des siècles.

#### UNE EXPRESSION FAMILIALE

M. Christophe Amiot et M. Claude d'Anthenaise voient dans le grand portrait en pied du salon bleu une représentation de Yolande plutôt que de Claude de Goulainé (née Cornulier). Il exprimerait une volonté d'affirmation familiale de la part de Yolande de Goulainé, devenue héritière de la maison par la prise d'habit de son frère en 1654 et la mort de son père en 1666... Il est fort possible en effet qu'elle voulût mettre en exergue cette transmission du patrimoine symbolique et qu'elle fit surmonter ce portrait des armes de sa maison. Mais il pourrait aussi s'agir d'Anne d'Autriche...

Ce grand portrait, ainsi que les paysages des lambris, témoignent de la diffusion de certains ornements, en province comme à Paris, sous Louis XIII et la régence d'Anne d'Autriche (1643-1661). La présentation de la figure en pied convient au portrait d'apparat qui se développe au XVI<sup>e</sup> siècle puis connaît un âge d'or sous la régence du jeune Louis XIII. Aussi le grand portrait du salon bleu, surmonté des armoiries, pourrait-il exprimer plus qu'une continuité historique à l'échelle du marquisat : il témoignerait de la diffusion d'une nouvelle conception dynastique.

#### UNE APPARTENANCE ESTHÉTIQUE

Le paysage classique français naît entre 1640-1660. Goulainé témoigne enfin d'une appartenance esthétique de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Les pastorales et les «solitudes» occupent les registres inférieurs et médians des lambris. Avant leur restauration, certains panneaux de bois étaient abîmés et les grisailles étaient assez estompées. La présence de personnages traduit une esthétique où l'homme est au centre de la Nature ; les rochers, les ruines de tours et de masures augmentent le romanesque. De ces lambris surgit un paysage de chevauchée, gorgé d'eau, de marais endormis et de rivières silencieuses. Ces remarquables lambris illustrent aussi le monde rural de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle : la représentation de pauvres villages à toit de chaume, ou de moulins à eau et à vent, ne pourrait-elle pas témoigner de l'environnement du marquisat ?

Les paysages peints sur lambris, tant à Goulainé qu'à Maillé, offrent l'occasion de s'interroger sur le passage de la Nature au paysage effectué par la noblesse française du premier XVII<sup>e</sup> siècle, à l'époque où l'art des jardins se développe à travers les parterres, les pépinières et les vergers... Il existait d'ailleurs à Goulainé un petit temple de l'Amour, avec une grotte de rochers. Tous ces éléments correspondent à l'idéalisation de la vie champêtre...

L'inventaire de 1785 précise que six tapisseries des Gobelins ornaient le salon bleu, appelé salon de compagnie. Ces tapisseries, qui ornent aujourd'hui la salle des gardes, représentent des scènes de l'histoire romaine ; elles offrent des *exempla* d'héroïsme et pourraient témoigner de l'ouverture aux courants internationaux, notamment à l'Italie, à l'époque de Mazarin : *Triptolème, Romulus et Remus, L'Enlèvement des Sabines, Le couronnement de César, Mucius Scevola...*

Il reste à évoquer l'influence esthétique parisienne sur le décor. La diffusion de la mode passe par la cour et les grands hôtels parisiens. Or, Gabriel II devait sans doute fréquenter le Louvre, et les archives ont permis de constater que Yolande et Anne de Goulaine résidaient souvent à Paris. Le décor de Goulaine dénote la fréquentation des salons précieux, de l'hôtel Rosmadec (à Nantes) et des grands hôtels du Marais ; Yolande et Anne ont laissé, d'ailleurs, leurs portraits peints respectivement en 1647 et 1650, en pleine vogue du portrait précieux... Enfin, la chambre Louis XIV n'est pas sans rappeler celle d'Anne de Goulaine au Plessis-Josso, et témoigne de la vogue de la chambre à alcôve au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.

### L'intérieur du château à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle

Les inventaires s'attardent rarement sur la description des meubles au XVII<sup>e</sup> siècle. Ruellan achète une partie des meubles de Gabriel I<sup>er</sup> de Goulaine, en 1609 et 1610, pour 2 529 livres. À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, un trousseau comprenant une chambre garnie à Goulaine atteint 10 000 livres. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, des indications précises sur le mobilier, l'argenterie et les effets personnels d'Anne de Goulaine et de Michel-Anne de Rosmadec ont été révélées par les archives. Lorsqu'elle se retira du monde, Anne de Goulaine laissa tous ses meubles au château, ne conservant que deux tentures de cuir doré, une tenture de point, des garnitures de taffetas, de damas et d'indienne, un peu de mobilier... Quand son petit-fils Michel-Anne de Rosmadec mourut à Paris, l'essentiel de son mobilier – au montant considérable – figurait plus dans ses hôtels qu'au château de Goulaine. Bruc eut à peine le temps de lui succéder et encore moins de réellement s'installer ; il ne fit réaliser que quelques réparations de charpente. À sa mort, il restait assez peu de mobilier...

L'inventaire du château, dont le mobilier est prisé 4 000 livres – à peine – en 1785, mentionne surtout des tapisseries (19 pièces, dont 8 pièces dans la salle des gardes, prisées 50 livres, 6 tapisseries des Gobelins dans le salon de compagnie, prisées 200 livres, 2 tapisseries de cuir doré prisées 10 et 40 livres, dans «la chambre à Lucesse» – *sic*), 8 boiseries (300 livres, vestibule), des fauteuils à la mode, à pieds tournés et dorés

(sofa, bergères, fauteuils et cabriolets garnis de damas bleu : 300 livres, salon de compagnie), les garnitures des chambres (soie, damas, pointe d'indienne, jusqu'à 250 livres pour une garniture), de rares meubles (1 secrétaire neuf à table de marbre, 40 livres ; 4 tables de jeu ; 1 table d'agate). Les pièces les moins appauvries sont le salon de compagnie (salon bleu ? : 742 livres), la chambre du comte de Bruc (401 livres). La chambre rouge (367 livres), la chambre du roi (200 livres), la chambre d'alcôve (85 livres) sont quasiment vides.

On sait peu de choses du « donjon<sup>37</sup> » (sic) et de la chapelle avec ses ornements. L'inventaire ne mentionne ni décor peint, ni bibliothèque, ni garde-robe, ni cabinet, ni armurerie, ni pressoir ou autres dépendances ; les jardins sont absents de l'inventaire, à l'exception des 137 pieds d'orangers (estimés à 600 livres, alors que l'orangerie est estimée à 6 000 livres en 1784) ; le grenier et les écuries sont quasiment vides. Seul un couple vit encore au château (les Savariau), alors qu'en 1710 y vivaient une quinzaine de serviteurs. Délaissé par ses maîtres, déserté par ses serviteurs, le château entrait dans un long sommeil...

L'acte de vente du château en 1791 ne précise pas si le château est vendu meublé mais, en 1826, le château est vendu avec ses meubles et effets mobiliers. Les lambris et les cheminées décrits par Guépin lors de sa visite en 1839 prouvent que ceux-ci étaient encore en place ; quant au mobilier doré évoqué par Guépin, on peut se demander s'il s'agissait du mobilier laissé par Deurbroucq, ou s'il s'agissait du mobilier doré décrit dans l'inventaire de 1785... Enfin, les tentures de cuir mentionnées dans l'inventaire de 1785 – et aussi dans le testament d'Anne de Goulainé – ne subsistaient guère... L'appréciation des œuvres d'art a beaucoup évolué depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, comme en témoigne la description du château de Goulainé qui, en 1839, se trouvait dans un état déplorable :

« L'on voit dans le château de Goulainé des appartements décorés avec moins d'art que de richesse (sic) ; nous y avons remarqué des fauteuils et des canapés du siècle de Louis XIV, sur lesquels sont représentés en tapisserie de soie les fables de La Fontaine ou d'Ésope ; leurs bois sont entièrement dorés. Des lambris du XVII<sup>e</sup> siècle représentent des paysages et des sujets allégoriques, ou tirés de *La Jérusalem délivrée* [...]. Au-dessus des portes se trouvent des portraits [...], mais dans un trumeau qui a été enlevé, derrière une restauration qui semble appartenir au XVII<sup>e</sup> siècle, on aperçoit un ancien tableau bien supérieur aux autres : il est tout à fait dans le genre des premiers peintres allemands (sic) et représente la Foi, l'Espérance et la Charité [...]. Dans chaque pièce l'on voit encore un vitrail armorié dont les couleurs sont très belles ; quant aux armes elles-mêmes, elles

<sup>37</sup> Appelé aussi « tour des archives » : les archives du marquisat y sont toujours en 1785.

se retrouvent partout et sont peintes sur un grand nombre de portes. Nous noterons encore des poutres ornées de sculptures dorées, et deux cariatides dorées qui supportent le manteau d'une cheminée<sup>38</sup>».

Les lithographies et les clichés de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle révèlent l'état de délabrement du château. Le tuffeau et les pierres de taille sont très abîmés ; une porte a été percée dans la façade du logis ; la végétation envahit la cour d'honneur, la tour des archives et le portail. La plupart des vitraux sont cassés, et des planches de bois colmatent les ouvertures. La toiture et sa charpente menacent ruine. Les frontons des lucarnes proches de l'angle est sont déparés de leur ornementation, de leurs pinacles et de leurs armoiries (figure 5). Les écuries, menacées par la formidable poussée de leurs voûtes, sont en piteux état, leurs fenêtres obstruées par des briques...

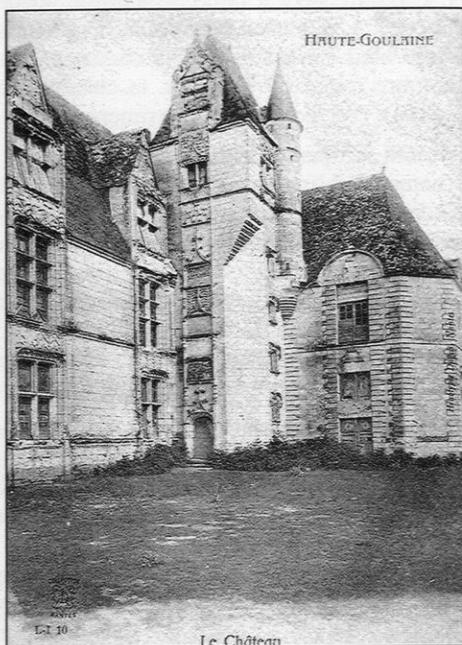


Figure 5. – La tour d'angle est du logis, vers 1888-1900

## Le château et son environnement

### *Remarques sur la restitution du paysage*

La consultation des collections de cartes et de plans dans divers fonds d'archives publiques n'a pas permis de trouver de dessin du château et de ses environs qui fût antérieur au XIX<sup>e</sup> siècle. Toutefois, la combinaison de différents éléments dans une «enquête toponomastique» permet de restituer le maillage de l'espace.

Les premières descriptions des lieux, avec leurs codes de repérage et de circulation, remontent aux aveux du XV<sup>e</sup> siècle. Ainsi un aveu rendu par Robin de La Touche à Goulaine en 1448 évoque-t-il «la grande gainerie

<sup>38</sup> GUÉPIN, Ange, *Histoire de Nantes*, 1839, 634 p.

de Goullainé entre le chemin qui conduit de la Haute Goullainé à La Chapelle-Heulin, le boays ancien de l'hostel de Goullainé, les terres de la métairie du boays de Goullainé et le chemin qui conduit du Pont de Louan à la Haie». C'est bien un paysage de l'ouest qui se dessine à travers les aveux des <sup>XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup></sup> siècles, avec ses métairies et ses censives, ses haies, ses fossés, ses vignes et jardins clos, ses courtils, landes et patureaux...

Les îles et les marais sont fermés de douves et de fossés : l'aveu de 1534 mentionne les marais d'une lieue et demie de long, où «enceulx maroys a esté faict faire puyz nagueres de temps des ysles qui sont fermées de doufves tout au tour de chaucune desdicts isles<sup>39</sup> [...]. Quels marais et isles sont sises entre les marais du Plessisx Regnard d'ung cousté, et le dit lieu de Goullainé de l'autre, les marais de l'Angle Sort [i.e Angle Essort], les marais de La Roche du Pont de Louen, les marais des Montilz de Bazoges et Bas-Briacé et ceux des Cléons... ausquelz marais et isles l'on peut faulcher et couper plusieurs rousches et herbaiges ès fois que les années sont seiches». L'arpentage des marais et des îles par un arpenteur royal (milieu <sup>XVII<sup>e</sup></sup> siècle), à l'époque où se précisent les méthodes de mesurage et de perspective, permet de connaître les différents marais et leur circulation interne, codifiée dans le paysage.

Le terrier de 1680 décrit bien le domaine, les métairies et les terres, mais il ne s'accompagne pas de plan terrier. Le bail de 1778, passé avec les négociants Chaillou et Fontaine pour neuf ans moyennant 30 000 livres, décrit le château entouré de bois taillis, de prés et de «pâturaux» clos de haies et de fossés, tandis que deux grandes pièces de labour bordent la grande avenue. Un jardin potager est mentionné avec la Tournerie. Les bailleurs s'engagent à ne rien endommager des appartements du château qui leur sont confiés, ni des métairies, borderies et pêcheries, pressoirs, bois, taillis, prés, et vignes<sup>40</sup>. Rosmadec se réserve «la grande écurie, le grand jardin à parterre, l'orangerie, et le verger au derrière, les bois de décoration qui sont autour du château, les deux bois enfermés dans lesquels il est expressément deffendu tant aux preneurs qu'aux sous-fermiers de laisser vaquer et pacager aucun bestiaux... et généralement tous les bois de haute futaye». Les bailleurs s'engagent à fournir l'engrais pour l'orangerie et le jardin, à entrer ou sortir les orangers en la serre, à assurer les corvées de charrois, à tailler les arbres fruitiers, à tenir toutes les terres bien closes de haies et fossés... Enfin, «ils auront pendant le cours du bail une coupe de tous les bois

<sup>39</sup> Il s'agit des îles Montejean, Barbezan, Madame, Fortafaïre.

<sup>40</sup> Les métairies en Haute-Goullainé sont au nombre de huit : la Tournerie, la Ville, la Gâche, la Bigottière, la Cristière, la Vannerie, le Bois et les Cléons (celle-ci sera vendue en 1791). Les borderies et pêcheries sont celles du Pont de Louan, de la Verdonnière, de la rivière de Sèvre, avec l'étang du Loroux-Bottereau. Les métairies en Loroux-Bottereau sont la Dotardière, la Giraudière et la Petite Giraudière, avec leurs pressoirs. Les vignes sont à devoir de quart et tiers.

émondables, taillis de chêne... qui auront six années... sans pouvoir arracher aucun arbre, isle, ébrancher, élaguer ny couper» et «seront obligés... de veiller avecq les colons aux vignes à tiers et à quart de fruits».

La carte de Cassini, dressée de 1748 à 1789, fait apparaître les allées qui descendaient du château vers les marais au XVIII<sup>e</sup> siècle, ainsi que la grande avenue du château.

L'acte de vente de 1791 mentionne «le château avec tous ses logements, cours, ménageries, jardins, vergers, serre, deux petits bois futaye et autres objets formant les dépendances et les pourpris du château ; marais, bois taillis en chêne et chataîgneraie, sept métairies, borderies, vignes à devoir de quart et chapons au dit château, pêcheries tant dans les eaux et marais de Goulaine que dans la rivière de Sèvre [...], le moulin à vent des Perrières».

Le tableau d'assemblage du plan cadastral parcellaire de Haute-Goulaine, dessiné en 1830, ne donne pas le détail des jardins du château, mais il permet de restituer le paysage autour du château et la nature des plantations (figure 6). Ce type de document est d'autant plus intéressant qu'il correspond «à un moment crucial de l'histoire du paysage français [...] (dont) les traits, souvent prêts de disparaître, se maintiennent cependant dans un état encore très voisin de celui qui était le sien à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>41</sup>». Ce n'est pas un hasard si la Société des Marais de Goulaine est fondée la même année, en 1830, et que la direction en est confiée à René Chaillou... La carte dessinée à partir du tableau d'assemblage montre, notamment, la disposition des métairies composées de prés, de taillis et de vignes, les aménagements du marais... En ordre croissant, on note la présence des landes et friches, des bois, des prés, des terres labourables et des vignes. Le dernier relevé des jardins de Goulaine a été dressé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

### *La correspondance de Deurbroucq sur la gestion de la terre de Goulaine*

Depuis le début des années 1980, on redécouvre le patrimoine des parcs et jardins des châteaux<sup>42</sup> mais, jusqu'ici, Goulaine était resté impénétrable<sup>43</sup>.

<sup>41</sup> BOUDON, François, «Histoire des jardins et cartographie française», *Histoire des jardins de la Renaissance à nos jours*, Flammarion, 2002.

<sup>42</sup> Voir RIALLAND, Olivier, *Les parcs et jardins des châteaux dans l'Ouest de la France. Paysage évanescents, patrimoine naissant*, thèse de géographie, Université de Nantes, 2002, 703 p. Cet auteur n'a rien trouvé sur Goulaine.

<sup>43</sup> JAMES, F.-Ch., «Images et faits perdus. Parcs et jardins anciens en Pays de la Loire», 303. *Arts, recherches, création*, 1987, t. XIV, p. 33-45 : l'auteur note que «d'édifices plus huppés comme Goulaine... on attend qu'ils aient possédé des abords ou possèdent encore des vestiges à la hauteur de leur ambition architecturale, mais Goulaine... ne paraît devoir son implantation et le dessin de son grand parterre qu'à l'époque de ses derniers remaniements».

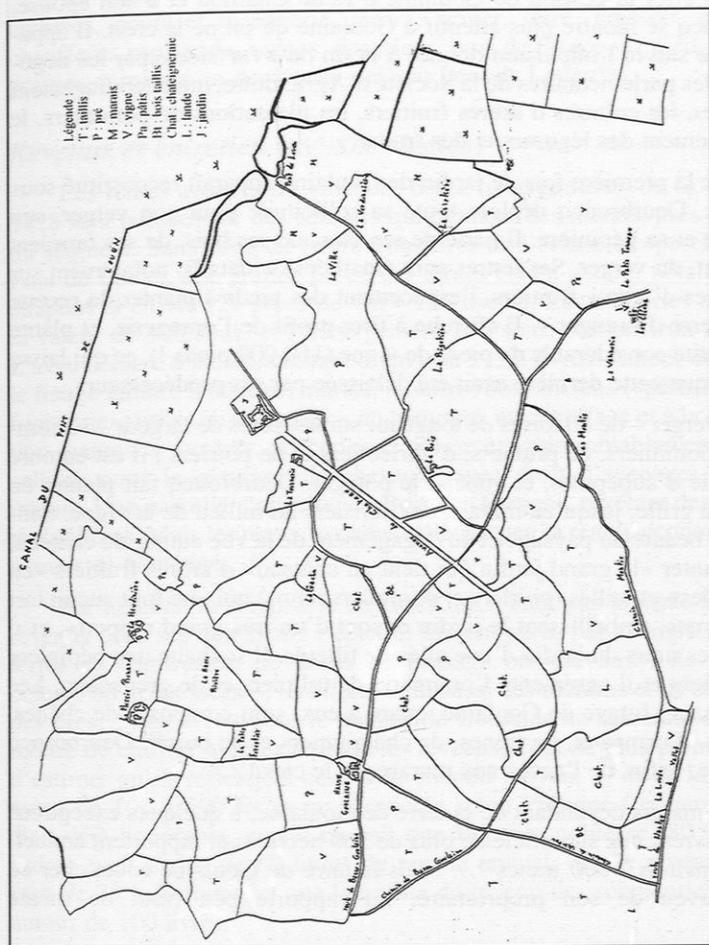


Figure 6. — L'environnement du château de Goulain, d'après le tableau d'assemblage du plan cadastral parcellaire de Haute-Goulain — canton de Vertou, 1830.

Arch. dép. de Loire-Atlantique, 7 P 3189 ; dessin S. Joubert

Or, la correspondance Deurbroucq-Chaillou révèle la vie quotidienne à Goulaine au début du XIX<sup>e</sup> siècle : 71 lettres, écrites entre l'an VII et l'an XI, éclairent singulièrement l'économie domestique autour du domaine, la situation des métayers et la relation de confiance entre l'intendant et le propriétaire... Résidant en région parisienne, Deurbroucq confie en effet la gestion de Goulaine à René Chaillou et à son épouse. Deurbroucq se montre plus attentif à Goulaine qu'on ne le croit. Il apparaît même suivre l'impulsion donnée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par les négociants et les parlementaires de la Société d'Agriculture, qui encourageaient les greffes, les cultures d'arbres fruitiers, les plantations de pommiers, le développement des légumes et des fruits.

Pour la première fois, le jardin de Goulaine apparaît reconstitué sous nos yeux. Deurbroucq déploie toute sa sollicitude pour son verger, son orangerie et sa pépinière. Il parle de ses vins, de ses bois, de ses fermiers et, surtout, du verger. Ses lettres sont émaillées de détails, notamment sur les espèces d'arbres fruitiers, l'espacement des pieds à planter, la recette pour la terre d'oranger... Il cherche à tirer profit de l'orangerie, et plante une quantité considérable de pieds de vigne (160 000 pieds !), ce qui laisse à penser que cette dernière avait été délaissée par ses prédécesseurs...

Le verger – de 60 toises de longueur sur 40 toises de largeur – se compose de pommiers, de pruniers, d'abricotiers et de poiriers ; il est entouré d'une haie d'aubépines, et voisine le potager. Deurbroucq fait planter en face de la grille, jusqu'au marais, des cerisiers au milieu de la vigne. Sensible à la beauté du paysage et au dégagement de la vue autour du château, il fait planter «le grand jardin qui tient au château» d'arbres fruitiers «en quenouilles» et taillés (poiriers et pommiers nains) qui «ne font aucun tort aux légumes, embellissent le jardin et sont d'un très grand rapport», et il entoure les murs du jardin d'une allée de tilleuls. Il souhaite une pépinière de peupliers et il agrémenté l'orangerie de tulipiers et de grenadiers. Les bois de haute futaye de Goulaine, quant à eux, sont composés de chênes, de hêtres, d'ormeaux, de frênes, de châtaigniers et de buis<sup>44</sup>. Deurbroucq s'inquiète, enfin, de l'accès aux marais par le canal...

Les marais dépendant de la terre de Goulaine, à quelques exceptions près, couvrent une superficie de plus de 260 hectares et rapportent annuellement environ 7 000 francs<sup>45</sup>... Mais la terre de Goulaine coûte cher et, selon l'aveu de son propriétaire, lui rapporte peu (tout de même

<sup>44</sup> Cette description des bois remonte à Rosmadec (1784), mais elle est vraisemblablement identique à l'époque des lettres.

<sup>45</sup> Marais de la Toumerie, île Héron ou Grand Marais du Château, marais de la Boire Fourchée, des Lussières, de Bellevue, de la Prée, Lacouron, îles Barbejan et Montejean, île des Saules, marais de la Verdonnière, et de la Cristière, île Neuve, marais des Cléons, île Chevrotière, marais du Mortier et du Pont de Louan.

15 537 francs par an !). Ayant besoin d'argent, Deurbroucq se résout un temps à l'idée de vendre cette terre qu'il estime à 250 000 francs mais on lui en offre 200 000 francs ; encore le preneur éventuel ne s'intéresse-t-il pas à l'orangerie...

En 1821, le château de Goulainé comprend «logements, chapelle, archives, cours et ménagerie, jardin, verger, serre, pressoir, magasins, chaufferie, esplanade, vignes, domaines, bois de futaye sur pied, avenues, prairies et marais en-deçà et au-delà du Pont de Louan<sup>46</sup>».

### *Revenus et entretien (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*

Les rentes avouées du «manoir, hôtel, hébergement» de Goulainé en 1428 sont perçues sur des censiers qui tiennent des marais, prés et vignes du seigneur. Sans compter les revenus tirés de l'écluse et «pescherie» du Pont de Louan, une grande partie des rentes est en nature, notamment en chapons et en vin (27 pipes de vin = 135 livres). Les métairies atteignent la valeur de 400 sous, et l'hébergement 100 sous, soit environ 25 livres. L'aveu déclare donc un montant d'environ 173,5 livres. Autour du manoir, le finage montre métairies, marais, moulins, bois anciens («pâtis forestier ; foresterie») utiles au «pasnage», au pâturage, au chauffage et à la construction, garennes, vergers, pêcheries et écluse et vraisemblablement un parcellaire pour le pâturage de chevaux (avec droit d'avenage) près des marais. Une parcelle s'appelle «le Bois des Forges», révélant des activités métallifères. Mais les rentes avouées reflètent peu la réalité économique du manoir de Goulainé...<sup>47</sup>.

Par ailleurs, la seigneurie de Goulainé n'était pas la seule source de revenus pour ses détenteurs : ceux-ci tiraient parti, par exemple, d'autres terres et seigneuries, de droits de passage ou «devoirs», de plusieurs écluses ou «chaussées» ; ils affermaient aussi des moulins et ils arrentaient des prés... Les aveux pour le manoir de Goulainé ne sauraient donc permettre de chiffrer avec exactitude les revenus. Tout au plus permettent-ils d'estimer qu'ils reflétaient ceux d'un manoir moyen, 17 % de la noblesse ayant de 100 à 500 livres au XV<sup>e</sup> siècle selon Philippe Contamine. Cela était déjà honorable, quand on sait que la petite noblesse (80 % de son ordre) avait moins de 80 livres de revenu annuel, que le revenu médian était de 25 à 30 livres, et que la norme du revenu des seigneuries tournait autour de 100 livres.

<sup>46</sup> Mention d'un acte des hypothèques du 18 janvier 1821.

<sup>47</sup> Autre exemple : en 1551, les 350 rentes totalisées sur Goulainé, Le Pallet, Mouzillon, Vallet, La Haye et La Houdinière représentent un faible montant en argent. Mais il faut y ajouter les rentes en nature, celles des vignes quartiers et tous les autres revenus perçus sur la seigneurie mais non chiffrés dans l'aveu.

En 1534, les terres en France et en Anjou de René de Goulaine rapportent la somme considérable de 3 000 livres par an ; sous la Ligue, Gabriel I<sup>er</sup> de Goulaine perçoit un total de 12 000 ducats de rente annuelle. Au XVII<sup>e</sup> siècle, le train de vie de Gabriel II tourne autour de 20 à 30 000 livres de rente annuelle.

En 1697, le bail à rachat (soit un an de revenus) du marquisat de Goulaine est adjugé pour 10 150 livres, mais il n'est pas l'unique source de revenus de Yolande, puis d'Anne de Goulaine.

En 1778, Goulaine est affermée pour 30 000 livres, tout en ne suivant pas la hausse des fermages comme le souhaiterait la conjoncture... La ferme générale de ce marquisat ne semble pas des plus rentables au XVIII<sup>e</sup> siècle (environ 3 %), notamment à travers des procédés de gestion insatisfaisants et lointains dénoncés par Rosmadec lui-même, mécontent de ses gens d'affaires. Un long XVIII<sup>e</sup> siècle, celui de l'aisance de Michel-Anne de Rosmadec, est indissociable d'un démantèlement progressif de l'assise foncière, ainsi que d'aléas successoraux.

La succession Rosmadec estime Goulaine à 950 000 livres de capital (1784), ce qui représente moins d'un tiers de la fortune Rosmadec. En 1785, les créanciers de Bruc estiment que le marquisat produit avec les réserves 40 000 livres / an, et que sa valeur en principal est au moins de 1 100 000 livres ; la valeur des 600 journaux de lande du marquisat – dont les vassaux sollicitent continuellement l'afféagement – est estimée à au moins 150 000 livres.

Le château et ce qui reste de la terre de Goulaine sont rachetés par Deurbroucq pour 420 000 livres de principal en 1791. Deurbroucq se montre attentif aux rentrées d'argent de ses fermiers. En l'an XI, il estime que la terre lui rapporte 15 357 francs par an et souhaite s'en démettre pour 250 000 francs.

## Conclusion

Le château actuel, désigné comme « maison et manoir », est érigé vers 1500-1510, en lieu et place d'un « manoir et herbagement ». Il répond à un changement d'état, à l'évolution économique, sociale et politique d'une maison qui atteint son apogée au XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles. Le décor symbolique de Goulaine traduit une politique familiale, une appartenance sociale et esthétique, une allégeance politique. La Loire apparaît ici comme une véritable ligne d'horizon mental ; elle donne à Goulaine son point de perspective. Le sonnet que Charles d'Espinay adresse à son cousin en 1559 prouve irréfutablement combien ce lieu implanté « au reply de ton Loyre » fut, dès la Renaissance, associé aux châteaux ligériens. Entouré de ses espaces de

décoration et de ses métairies, de ses vignes et de ses champs, le château imprime au paysage son image tutélaire. Les lithographies du XIX<sup>e</sup> siècle, pittoresques mais réalistes, témoignent de la prise de conscience d'un paysage symbolique, et diffusent la dimension immémoriale et mystérieuse du château. Après avoir été classé en 1913, une première période de travaux de rénovation s'est échelonnée de 1913 à 1926<sup>48</sup>. Les travaux ont été poursuivis depuis, et le château est aujourd'hui restauré. Les vignes offrent un écrin de sarments à un lieu d'illustre mémoire. Les marais ont été classés. Aussi le château et son environnement proche sont-ils devenus, pour reprendre une formule d'Annie Antoine, «le lieu de l'identité perdue, le lien entre l'homme et la nature, le présent et le passé». Ce lien avec le passé est un sûr gage d'avenir.

Solen JOUBERT-PERON  
Attachée de conservation  
du Patrimoine

Une publication ultérieure permettra de revenir sur un certain nombre de composantes de la seigneurie, du château et de la maison de Goulainé qui ne pouvaient être développées ici. Principales sources utilisées à plusieurs reprises pour cet article : Archives municipales de Nantes II 134 (aveu de 1551) ; Archives départementales de Loire-Atlantique : B 1838 et B 1839 (aveux, minu et dénombremens, 1401-1728), B 6921 (archives du présidial de Nantes : scellés et inventaires du château, 1785), 4 E 2/1150 (not. Jalaber ; 1791), 39 J 1 (fds. Pineau-Chaillou, ans VII-XI), 7 P 3189 (cadastre, 1830), 184 T 8 (dossier de classement du château et travaux de restauration 1913-1926) ; Arch. nationales (ét. CXIX-445, bail du 3 juillet 1778 ; ét. CVII-920, union des créanciers du comte de Bruc, 1788), Arch. nationales J 961 (rachat de 1534) ; Archives de la direction du Patrimoine. Qu'il soit permis de renvoyer le lecteur soucieux de retrouver les références bibliographiques et les sources cotées non reprises ici à JOUBERT Solen : *Entre Bretagne et Loire, Goulainé. Une maison et son réseau nobiliaire, un château, un territoire, d'après les sources publiques. (XIX<sup>e</sup> siècle-début XIX<sup>e</sup> siècle)*, DEA, 2 vol., Université de Nantes, 2003.

J'exprime ma gratitude envers MM. les Professeurs Jean-Pierre Bois et Jean-Luc Sarrazin, M. le Conservateur Jean-François Caraës, ainsi que M. le Professeur Michael Jones pour leurs encouragements et leurs remarques ; je remercie vivement M. le Professeur Hubert Guillotel et M. le Conservateur en chef Jean-Pierre Brunterc'h pour les suggestions qu'ils ont bien voulu me prodiguer.

<sup>48</sup> Les travaux de restauration réalisés au début du XX<sup>e</sup> siècle permettent de constater qu'il existait encore quelques éléments anciens, notamment des châssis du XV<sup>e</sup> siècle dans les pavillons et aux étages, des menuiseries et des vitraux anciens (qui ont alors été conservés), une porte croisée de la chambre Louis XIV, une porte en chêne Louis XIII... Certaines sculptures de la façade du logis ont été conservées.

*RÉSUMÉ*

Le château de Goulaine est indissociable de l'histoire du pays Nantais et partie intégrante du paysage breton, tout en appartenant aussi à la culture ligérienne. L'origine de son implantation en sud Loire, la succession de ses maîtres, les grandes étapes de son aménagement et de sa décoration, la vie quotidienne du domaine et, enfin, son intégration à l'environnement marécageux et viticole du sud Loire, permettent de mieux comprendre la vie dans un grand château de l'Ouest.

Souhaitant tracer une mise en perspective générale esthétique et historique, la présentation – nécessairement synthétisée – du château de Goulaine se base sur des archives inédites, de la correspondance, des relevés architecturaux et des documents iconographiques anciens. Elle apporte de nouveaux matériaux permettant de compléter, voire de renouveler, l'image de ce château.